



PRIX 2016
**ÉNERGIES
CITOYENNES**



Saint-Chély d'Apcher

Réseau de chaleur, bois local et sensibilisation des habitants : le triptyque gagnant

Lauréate des Prix Énergies Citoyennes dans la catégorie « moins de 20 000 habitants », la ville de Saint-Chély d'Apcher, en Lozère, s'est fortement investie dans le développement durable. Une de ses réalisations phares est son réseau de chaleur alimenté en bois local.

Plus d'une tonne de bois consommée par habitant et par an. Le réseau de chaleur alimenté en bois-énergie de la ville de Saint-Chély d'Apcher est un projet ambitieux pour la petite commune. Près de 7 millions d'euros ont été investis pour construire ce réseau de 7 km de long et l'équiper de chaudières biomasse flambant neuves. En fonctionnement depuis un peu plus d'un an, le réseau, qui dessert 28 bâtiments collectifs, 27 particuliers, des commerces et de petits bâtiments, donne toute satisfaction au maire de la commune, Pierre Lafont, qui s'est battu pour concrétiser ce projet vertueux. La commune a bénéficié de plus de 3 millions d'euros d'aides de l'Ademe, de la région Occitanie et du département de la Lozère. « Nous chauffons avec succès l'équivalent de 1 000 appartements. 91 000 tonnes de CO₂ seront économisées sur les 26 années du contrat », se félicite l' élu.

Une filière locale de bois

La ville a la chance de pouvoir alimenter sa chaudière avec de la matière première issue de la filière bois toute proche. Ce qui représente un bénéfice non négligeable pour l'emploi local. Les clients du réseau devraient bénéficier d'une réduction de leur facture de chauffage de 5 à 10 % par rapport à leur ancienne consommation

de fioul. Et la ville fourmille d'autres projets. « Nous allons continuer à améliorer l'efficacité de l'éclairage public, ce qui nous permettra d'économiser 75 % sur ces consommations ; de plus, nous avons changé toutes les fenêtres et les huisseries lors des travaux de rénovation thermique de l'hôtel de ville », explique l' élu.

Education des scolaires et des habitants

La ville a lancé une réflexion pour développer l'écomobilité. Des actions de sensibilisation et d'éducation de la population et des scolaires au développement durable sont menées. Un labyrinthe pédagogique de la biodiversité a été créé en 2015 dans la base de loisirs de la ville. Des partenariats avec le groupe scolaire public de la commune vont permettre la création d'habitats faunistiques (ruches, nichoirs, hôtels à insectes). Très touché que la commune ait été distinguée par les Prix Énergies Citoyennes, le maire souligne : « C'est la récompense d'un travail efficace mené conjointement avec la municipalité et les services communaux ».



TÉMOIGNAGE

Pierre Lafont, maire

« Récupérer l'énergie fatale de l'usine métallurgique »



« Saint-Chély, ville de 5 000 habitants, est un pôle de centralité au cœur d'un département qui n'abrite que 76 000 habitants. Elle dispose de tous les services de proximité : hôpital, crèche, pôle scolaire et étudiants, équipements sportifs et culturels. Entourée de grands espaces naturels, Saint-Chély jouit également d'un dynamisme économique grâce à l'usine ArcelorMittal implantée depuis 1917, leader mondial de l'acier électrique haut de gamme depuis les années 1990. Nous espérons pouvoir raccorder l'usine à notre nouveau réseau de chaleur urbain afin de valoriser son énergie de déperdition, aujourd'hui rejetée dans la nature. Bois et chaleur fatale combinés permettraient de couvrir 90 % des besoins du réseau, et même, peut-être, d'envisager son développement ».

Déposez votre candidature pour la 8^{ème} édition des Prix Énergies Citoyennes avant le 8 septembre 2017 sur www.energies-citoyennes.fr

